NOTES DE LINGUISTIQUE ITALIQUE

Nouvelle série

par Paolo Poccetti
Professeur à l'Université de Rome 2 'Tor Vergata'

3. L'attestation osque du terme pour « consul » et le traitement de [ns] avec ses reflets latins et romans *.

Une inscription en langue osque, récemment découverte à Pompéi, nous a livré le terme *kúsúl* [1]. En fait il s'agit du mot latin pour « consul » transposé en graphie osque d'origine étrusque « réformée » (selon le classement de M. Lejeune) [2]. Dans ce texte le terme nouveau se présente comme apposition du nom *L. Mummis*, à identifier avec le célèbre consul romain Lucius Mummius conquérant de Corinthe en 146 a. C [3]. Le texte osque, encore conservé dans son emplacement originel, c'est-à-dire le temple d'Apollon, est une dédicace faite par cette personnalité de la vie publique romaine dans le lieu de culte le plus significatif de la ville campanienne de langue osque. La mention de sa charge publique, le consulat, nous permet une datation exacte à l'année de l'inscription (à fixer en 146-145 a. C.), ce qui est tout à fait exceptionnel dans l'épigraphie osque. Ce document s'inscrit dans une série assez nombreuse d'inscriptions parsemées d'un côté à l'autre de la Méditerranée et se référant à la figure de ce même consul. Ce sont, pour reprendre l'appellation remontant à F. Ritschl, les *tituli Mummiani* que, comme on sait, le conquérant de Corinthe avait fait installer après le pillage de la ville grecque comme témoignage de son évergétisme et aux fins de propagande politique. L'inscription latine la plus étendue est à Rome : elle consiste en une composition poétique en vers saturniens qui mentionne la dédicace d'un temple et d'une statue [4]. Les autres, provenant de diverses villes d'Italie [5], sauf une qui vient d'Espagne, ne contiennent que le nom de ce personnage, qualifié par sa charge de « consul » (et seulement une fois de « *imperator* ») [6] sans préciser l'objet de la dédicace. A Lucius Mummius renvoient aussi des inscriptions grecques retrouvées en Grèce qui témoignent elles

* Cf. t. 82, 2004, p. 36-44 ; 83, 2005, p. 27-35.

1. L'inscription a été publiée par A. Martelli, *Per una nuova lettura dell'iscrizione Vetter* 61 *nel contesto del santuario di Apollo a Pompei*, dans *Eutopia* II, 2, 2002, p. 71-81 ; A. Martelli, La *riscoperta dell'iscrizione Vetter* 61, dans *Studi Etruschi* 69, 2003, p. 403-405.

2. M. Lejeune, *Réflexions sur la phonologie du vocalisme osque*, dans *B.S.L.* 70, 1975, p. 235 sq.

3. Sur la figure de ce consul et les événements de la conquête romaine de Corinthe il y a une bibliographie innombrable, dont on rappelera ici les contributions principales : J. Wiseman, *Corinth and Rome I : 228 B. C. -A. D. 267*, dans *Ausfstieg und Niedergang der römischen Welt*, Berlin-New York 1979, II 7. 1, p. 438 sq. ; L. Pietilä-Castrén, *Some aspects of the Life of Lucius Mummius Achaicus*, dans *Arctos* 12, 1978, p. 115-123 ; L. Graverini, *L. Mummio Acaico*, dans *Maecenas* 1, 2001, p. 105-148 ; E. Lippolis, Triumphata Corintho, *La preda bellica e i doni di Lucio Mummio Achaico*, dans *Archeologia Classica* 55, 2004, p. 25-82.

4. CIL I^2 626 = ILLRP 122.

5. Les villes où furent découvertes les autres inscriptions de L. Mummius sont Rome (CIL I^2 626 = ILLRP 122), Parme (CIL I^2 629 = ILLRP 330), Trebula Mutuesca (CIL I^2 627 = ILLRP 327), Cures en Sabine (CIL I^2 631 = ILLRP 328), Nursie en Ombrie (CIL I^2 628 = ILLRP 329), Fabrateria Nova dans le Latium (E. Bizzarri, *Titolo mummiano da Fabrateria Nova*, dans *Epigraphica* 35, 1973, pp. 140-142), pour laquelle la provenance originelle était sans doute Frégelles : cfr. E. Lippolis, *op. cit*., p. 34 sqq.

6. CIL I^2 630 = ILLRP 331. Voir aussi la note 12.

aussi de son activité politique dans le monde hellénique, et connue également par des sources littéraires [7].

Tous les *tituli Mummiani* connus jusqu'à présent sont donc écrits en latin ou en grec, tout comme le seul texte retrouvé en Espagne dans la ville d'*Italica* est rédigé en latin [8]. Seule l'inscription de Pompéi emploie une langue indigène : l'osque. Mais, à la différence des autres, ce texte ne contient aucune indication spécifique, que ce soit de l'objet de la dédicace (ce qui a ouvert la discussion autour de sa consistance : statue, trophée, offrande religieuse, etc.) [9] ou de la raison qui a occasionné la dédicace (la distribution du butin relevant du pillage de Corinthe ?) [10], ou de la communauté de destination [11], ou enfin de sa communauté d'appartenance, c'est-à-dire Rome. Tout se passe donc comme si la figure de ce consul romain et les événements dont il était protagoniste étaient parfaitement connus à Pompéi au beau temps de sa splendeur samnite. D'ailleurs les *tituli Mummiani* en latin et en grec ne sont pas homogènes entre eux, et ne présentent aucune formule figée, ce qui donne l'impression que L. Mummius n'imposait pas un modèle unitaire de texte épigraphique célébrant sa gloire militaire et politique, mais que la rédaction de chaque inscription était laissée à l'initiative de la communauté locale concernée.

En ce qui concerne l'emploi de la langue osque, le texte de Pompéi s'avère d'intérêt particulier au point de vue des dynamiques sociolinguistiques à l'intérieur de la ville campanienne vers la moitié du IIe siècle av. J.-C. A ce moment-là, le latin s'était déjà largement diffusé dans les différentes couches sociales de cette réalité urbaine. Cela laisse imaginer un bilinguisme osco-latin assez étendu, sinon plutôt un trilinguisme osco-greco-latin [12]. D'autre part, le *titulus Mummianus* découvert dans le temple d'Apollon, qui, d'après les modèles grecs, jouait un rôle institutionnel dans ville campanienne, traduit le prestige de la langue locale au niveau officiel, et pas seulement auprès des élites locales (qui d'ailleurs utilisaient normalement cette langue dans les inscriptions publiques), mais aussi chez les dirigeants romains. Cela est démontré par le fait que c'est seulement à Pompéi, parmi les villes d'Italie et d'Espagne, que L. Mummius a permis l'utilisation de la langue locale pour manifester son rôle publique dans l'état romain, tout en associant l'éloge de sa carrière personnelle à la propagande pour la politique de Rome envers ses alliés.

D'autre part, comme l'on l'a dit, l'inscription osque est une des plus simples et concises qu'on connaisse du consul L. Mummius, puisqu'elle ne contient que son nom et son titre officiel. Mais à la différence des inscriptions latines, où le titre de sa charge officielle se présente sous l'abréviation *cos*, courante dans l'épigraphie romaine, (à l'exception d'un texte, où il est qualifié du titre d'*imperator*) [13], ici le mot pour « consul » est écrit intégralement. L'abréviation n'avait évidemment aucun sens en milieu osque, ce qui confirme que le mot utilisé n'est pas un véritable emprunt au latin : en effet, le titre de la charge suprême de la Rome républicaine n'est pas réellement entré en osque langue où l'équivalent du consul en tant que

7. SEG XXIII, 180 ; XXX 365 ; pour d'autres références voir E. Lippolis, *op. cit.*, p. 46.

8. Spécifiquement de la ville d'*Italica* en Espagne (CIL I^2 630 = ILLRP 331).

9. A ce sujet voir la discussion dans E. Lippolis, *op. cit.*, p. 29 sqq.

10. Ce qui se trouve dans l'inscription de Rome (*Achaia capta*, *Corintho deleto*) et de Cures (*Achaea capta*).

11. Ce qui se trouve par exemple dans les inscriptions de Trebula Mutuesca, de Nursie, de Parme, d'Italica.

12. Cfr. P. Poccetti, *Aspetti e problemi della diffusione del latino in area italica*, in *Caratteri e diffusione del latino in età arcaica*, a cura di E. Campanile, Pisa, 1993, 73-96.

13. Il s'agit de l'inscription d'Italica, en Espagne (CIL I^2 630 = ILLRP 331). Dans l'inscription poétique en saturniens de Rome (CIL I^2 626 = ILLRP 122), on trouve et le titre de *consul* (en abréviation *cos*) et celui d'*imperator*.

chef politique et commandant militaire était nommé *meddix*. Donc *kúsúl* n'est qu'une transposition occasionnelle du terme latin.

Toutefois cette attestation attire notre attention sur la réalisation phonétique du mot, qui se reflète à travers la graphie différente de celle fixée par la tradition romaine. Deux faits, partiellement liés entre eux, se posent à l'évidence l'absence de la consonne nasale devant la sifflante et l'emploi du même signe >ú< pour noter les deux voyelles composant le mot.

L'omission de *n* devant *s* n'est pas surprenante, puisque l'amuïssement de cette consonne dans le groupe consonantique [ns] est attesté clairement en latin de très bonne heure, et régulièrement jusqu'à la latinité tardive, puis à travers les reflets des aboutissements romans. Sa première documentation se trouve dans les désignations des charges politiques mentionnées dans l'inscription funéraire du fils de *Scipio Barbatus* [14]. Là, les formes *cosol* et *cesor* figurent dans la section la plus ancienne de l'épitaphe, qui précède la rédaction de l'éloge en vers saturniens. Cette dernière composition présente les graphies *consol* et *censor* qui sont incohérentes par rapport à *cosentiont* dans le même texte [15]. Des flottements similaires se trouvent dans les inscriptions du siècle suivant (II^e^ av. J.-C.), telles que le *S. C. de Bacchanalibus*, qui atteste *cosoletur* à coté de *consoluerunt* et dans la *Sententia Minuciorum*, où figure *Langeses* près de *Langenses* [16].

On enseigne généralement que dans les graphies *consol* et *censor* >n< a été restauré de très bonne heure, d'après le témoignage de la partie poétique de l'épitaphe ci-dessus mentionnée (remontant au III^e^ siècle). La restauration de la nasale a affecté les titres des charges politiques (*consul* et *censor*), mais elle a exempté les autres éléments lexicaux, tels que *cosentiont*. En outre, dans les *S. C. de Bacchanalibus* (186 av. J.-C.), le >n< a été restauré dans *consoluerunt*, qui suit l'abréviation *cos* dans l'inscription, mais il n'est jamais noté dans *cosoleretur*, répété à plusieurs reprises à l'intérieur du décret. La notation de *n* dans le verbe *consulere* à proximité du terme pour *consul* ne relève pas du hasard : elle trahit la perception d'un lien étroit entre les deux éléments lexicaux, qui a été signalé à plusieurs reprises par les anciens [17] et qui a été remis en cause dans les explications modernes de cette formation nominale [18].

Donc l'orthographe avec *ns* semble avoir eu comme point de départ la langue des institutions politiques ; seule l'abréviation *cos*, demeurée figée dans l'épigraphie, a échappé à la règle orthographique du mot, dont la prononciation sans la consonne nasale est explicitement confirmée par Quintilien : *consules exempta* n *littera legimus* [19]. Implicitement l'affirmation de Quintilien signifie que la consonne requise dans la graphie du mot pour « consul » n'était en fait pas prononcée. Mais déjà Varron, mentionné par Charisius, avait signalé le même phénomène à

14. CIL I^2 8,9 = ILLRP 310. Cf. A. Ernout, *Recueil des inscriptions latines archaïques*, Paris, 1957, n° 14.

15. Voir le commentaire de A. Ernout, *Recueil des inscriptions latines archaïques*, p. 16.

16. CIL I^2 584 = ILLRP 517.

17. Par ex. Varron, *L. L.* V 80 : *consul nominatus qui consuleret populum et senatum* où se trouve la mention d'un vers d'Accius (*Praet.* 39) qui fait un jeu de mots entre *consul* et *consulere* : *qui recte consulat, consul cluat*. Ainsi Cicéron, *de Leg.* III 8 : *regio imperio duo sunto, iique a praeeundo, iudicando, consulendo praetores, iudices, consules appellamino*.

18. Pour l'explication de *consul* en tant que dérivé de *consulere* voir M. Benedetti, *I composti radicali latini*, Pisa, 1988, p. 170 sq. Par contre, très prudent, comme d'habitude, le dictionnaire d'Ernout et Meillet (s. v. *consul*), qui considère comme d'origine obscure *consul* et d'explication difficile *consulo*. Ainsi F. Bader, *La formation des composés nominaux du latin*, Paris, 1962, p. 67.

19. Quintilien, *Inst.* I 7, 29. Rappelons la traduction fournie par M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris 1959, p. 155 : « en lisant le mot *cōnsulēs* nous supprimons la lettre *n* ».

propos d'un autre mot : *mensam sine* n *littera dictam Varro ait* [20]. Cicéron s'est aussi placé dans la même ligne, d'après le témoignage de Vélius Longus, qui nous renseigne sur l'amuïssement de [n] devant [s] préféré par des gens cultivés, parmi lesquels il cite Cicéron : *sicut Cicero, qui* foresia, *et* Megalesia *et* hortesia *sine littera* n *libenter dicebat* [21].

Cela a occasionné des fautes et des flottements d'orthographe, qui ont appelé les soins de la tradition grammaticale ancienne. En effet, les grammairiens se sont souvent souciés de distinguer les hypercorrections, telles que dans les adjectifs en *-ōsus* [22], en réagissant contre la tendance à insérer le *n* là où il n'a jamais existé, comme dans *Herculens* pour *Hercules*, signalé dans l'*Appendix Probi* [23] ou de *thensaurus* pour *thesaurus* [24] demeuré dans la tradition manuscrite et dans l'emploi commun jusqu'au XIX^e^ siècle [25]. Mais parfois ils se sont partagés, par exemple au sujet de l'orthographe flottante des adverbes multiplicatifs du type *quinquie*(*n*)*s, decie*(*n*)*s, quotie*(*n*)*s* [26]. Les transcriptions grecques de mots latins s'insèrent parfaitement dans ce cadre de flottements graphiques de l'*n* devant *s*, comme Ὀρτήνειος à côté de Ὀρτήσιος, κόνσουλ à côté de κόσουλ.

L'attestation osque du terme latin pour « consul », où le *n* n'est pas noté, apporte donc une confirmation supplémentaire aux faits déjà connus. Mais en ce cas-là, que l'orthographe de la consonne nasale dans le mot pour « consul », ainsi que dans celui pour « censeur », comme l'on vient de rappeler plus haut, se fût fixée dans l'épigraphie romaine officielle bien avant la date de l'inscription osque de L. Mummius nous invite à conclure que la transposition du mot latin en osque reflète la prononciation réelle et non pas la graphie. En outre, en divergeant de l'usage romain, l'orthographe osque nous confirme que le *titulus Mummianus* n'est pas la copie d'une rédaction originelle en latin, mais qu'il ne repose que sur la prononciation.

L'amuïssement de [n] devant [s], documenté de très bonne heure en latin, a caractérisé la langue parlée pendant toute la latinité, comme l'attestent avec une continuité saisissante les témoignages littéraires et les inscriptions, où le *n* est souvent omis, comme par exemple *libes* pour *libens*, *remasit* pour *remansit*, *mesis* pour *mensis*. Ce traitement de la consonne nasale devant [s] est parallèle à celui du groupe [nf] comme le montrent les graphies *iferi* pour *inferi*, *cofeci* pour *confeci*, etc. [27] Cependant, l'amuïssement de [n] devant [s] ne peut pas être considéré uniquement comme un trait de langue populaire, parce que l'ont adopté aussi des

20. Charisius, *GL* I, 58 = 73, 1 B. mensam *sine* n *littera dictam Varro ait quod media poneretur, sed auctores cum* n *littera protulerunt*. Cohérent avec la prononciation de *mensa*, Varron propose le rapprochement étymologique du mot grec μέσα : cf. *L. L.* V 118 : *et quod a nobis media et a Graecis* μέσα mensa *dicta potest*.

21. Vélius Longus, *GL* VII, 78, 21 : *sequenda est ... nonnumquam elegantia eruditorum uirorum, qui quasdam litteras lenitatis causa omiserunt sicut Cicero, qui* foresia, *et* Megalesia *et* hortesia *sine littera* n *libenter dicebat*.

22. Par ex. Térentius Scaurus, *GL* VII, 21,10 : *non mediocriter peccant etiam qui* formoso n *litteram assumunt*.

23. *Appendix Probi*, *GL* IV, 197, 25 ; cf. F. Biville, *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, I, Louvain-Paris, 1990, p. 308.

24. Caper, *GL* VII 93, 6 : Thesaurum *sine* n *scribendum*, *non* thensaurum *et cetera*.

25. Voir, par exemple, le titre du livre de G. A. S. Saalfeld, *Tensaurus italo-graecus*, Wien, 1884. Sur la graphie du mot *thesaurus* dans les inscriptions et dans les manuscrits voir J. André, *Glanures de lexicologie latine*, dans *Archivio Glottologico Italiano* 49, 1964, p. 74.

26. Cf. par exemple les opinions opposées de M. Vict., *GL* IV, 103 : *aduerbia cum* n *scribenda :* quotiens, deciens, totiens *et similia*, et de Caper, *GL* VII, 95, 8 qui a séparé *toties* et *quoties* des autres adverbes ayant à leur base un nom de nombre : *omnia aduerbia numeri sine n scribenda sunt, ut milies, centies, decies : quotiens, totiens per n scribenda sunt*.

27. Cf. Niedermann, *Précis*, p. 155.

lettrés tels que Cicéron, Varron ou Quintilien. Les langues romanes, de leur côté, confirment ce développement du latin parlé à travers les aboutissements de plusieurs mots qui ne gardent aucune trace de [n], comme fr. *époux*, it. *sposo*, esp. *esposo* < *sponsus*, ou fr. *mois*, it. *mese*, esp. *mes* < *mensis*. Les cas où la nasale est conservée ne sont que des lexèmes d'origine cultivé (fr. *penser, consister*, it. *pensare, consistere*, esp. *pensar, consistir*, etc.). La langue littéraire, appliquant le critère analogique, n'est pas la seule à avoir rétabli le *n*, là où il se présentait en composition impliquant les préverbes *con-* et *in-*, comme *consecrare, consistere, insistere, insequi*, etc., mais la langue quotidienne elle aussi a gardé le *n* dans ces préfixes qui ont servi au renouvellement du lexique.

S'il est hors de doute que l'amuïssement de [n] devant [s] a affecté le latin parlé même dans les milieux cultivés, d'après les témoignages de Varron, Cicéron, Quintilien, beaucoup moins clair est le traitement de la voyelle qui précède la nasale. En général, les manuels modernes de phonétique historique du latin insistent sur l'allongement de cette voyelle par compensation à travers les étapes de sa nasalisation et de sa dénasalisation. Mais ces étapes sont différemment nuancées [28] et parfois elles ne sont pas exemptes d'incohérences [29]. En dépit de l'enseignement des manuels qui se sont presque alignés dans le même parcours, les faits ne sont pas uniformes et cohérents même dans la perspective synchronique.

Le problème du traitement de la voyelle précédant *n* suivi de consonne était déjà présent à la conscience linguistique des anciens Romains. Un passage célèbre de l'*Orator* de Cicéron attire l'attention sur une incohérence de l'usage courant en opposant la prononciation de mots tels que *indoctus* avec *i* bref et *insanus* avec *i* long et, de même, *inhumanus* avec *i* bref et *infelix* avec *i* long. Par là, Cicéron formule la règle de l'allongement de la voyelle devant les groupes consonantiques [ns] et [nf] tout en soulignant qu'elle n'a aucune raison naturelle ou rationnelle, mais qu'elle n'obéit qu'à l'habitude assujettie au plaisir de l'oreille et non pas à la

28. On résume ici les positions des manuels fondamentaux : M. Niedermann, *Précis*, p. 68 , et 155 : « devant *-nf-* et devant *-ns-* la nasale dentale *n* ayant perdu son occlusion et ses vibrations glottales se sont ajoutées à la voyelle. L'*n* disparu fut rétabli après coup dans la langue littéraire en l'allongeant par compensation » ; Sommer-Pfister , *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, 1977, p. 183 : « sonst wurde *n* nur reduziert, ohne ganz verloren zu gehen, es trat Verlängerung des vorhergehenden Vokals mit schwachen nasalem Nachklang ein, vielleicht sogar blosser Nasalvokal » ; M. Leumann, *Lateinische Grammatik*, I. *Lateinische Laut- und Formenlehere*, München, 1977, p. 145 : « an sich bewahrt der Quantitätszuwachs des Vokals bei der Ersatzdehnung die Lautdauer des geschwundenn *n* ; der Lautvorgang führte sicher über nasalierung des Vokals » ; G. Meiser, *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, 1998 : « Die Vokaldenhung war (zunächst) mit einer nasalierung des Vokals verbunden /kōnsul/ > /kõnsul/. Im gesprochen Latein sind die nasalierten Vokale letzlich entnasaliert worden : gemäss Velius Longus G. L. 7, 79, 1 sprach Cicero gerne [*forēsia*], [*hortēsia*] (bzw. [*foresia*], [*hortesia*]). Jedoch ist im Standardlatein die konsonantische Aussprache von *n* wieder restituiert worden » ; Ph. Baldi, *The Foundations of Latin*, Berlin-New York, 2002, p. 285 : « Short vowels are lengthened before *ns, nx, nf*, and *nct*, seen in *cōnsul* 'consul' (cf. *con-*), *īnfra* 'below' (cf. *in-*) [...] This lengthening is most likely part of the same general process of lengthening before an etymological nasal followed by *s*, with the nasal desappearing and the vowel undergoing compensatory lengthening, since it is known that nasals in certain positions were weakly sounded and subject to elimination : cf. *cōsul* for *cōnsul* 'consul', *cēsor* for *cēnsor* 'censor' and accusative plurals like *virōs* 'men' < **vir-ons, cīvīs* 'citizens' <**cīv-ins*. It is also consistent with the non application of iambic shortening is 'superheavy' syllables as seen in participial *amāns* 'loving' ».

29. Par exemple, M. Niedermann, *Précis*, p. 96, fait remonter les aboutissements romans avec maintien de [n] à des formes à voyelles longues (ex. fr. *conseil* < *cōnsilium* ; *enfant* < *īnfantem*), ce qui est contredit par leurs continuateurs romans. De même, dans la traduction proposée du passage de Quintilien, la longueur de la voyelle est indiquée en présence de *n* (*cōnsulēs*), alors qu'il est souligné que l'allongement n'est que la conséquence de l'amuïssement de la consonne. Les mêmes remarques ont été déjà faites par E. Hermann, *Silbenbildung im Griechischen und in den indogermanischen Sprachen*, Göttingen, 1923, p. 207 sqq.

cohérence de principes phonétiques [30]. Cette règle de l'allongement de la voyelle, établie par Cicéron, a été adoptée par la tradition grammaticale [31] et par là elle s'est transférée dans l'enseignement moderne.

L'allusion au « plaisir de l'oreille », *aurium voluptati*, nous révèle en outre que l'*n* dans les mots *insanus* et *infelix* n'est pas une restauration simplement graphique. Mais ce qui frappe dans la règle formulée par Cicéron, c'est l'allongement de la voyelle même quand reste la consonne nasale. Cette règle contraste apparemment avec l'amuïssement de [n] attribué à Cicéron lui-même par Vélius Longus, que nous avons déjà mentionné. D'autre part, le fait que Cicéron plaide en faveur de la voyelle longue devant les groupes [nf] et [ns], même là où la nasale est gardée, en distinguant de la voyelle brève devant les groupes formés par autres consonnes, semble indiquer qu'une indifférence quantitative pouvait alors se réaliser dans certains niveaux de langue. Il est donc fort probable que Cicéron ait conçu la règle destinée à l'usage oratoire en ayant à l'esprit deux registres différents de langue, l'un qui maintenait la nasale devant *s* et *f*, réservé aux niveaux de langue les plus élevés, l'autre appartenant au *sermo cotidianus*, où la nasale devant ces consonnes est amuïe. Mais, même là où la consonne nasale est gardée, deux aboutissements phonétiques semblent possibles : la voyelle longue (réclamée par Cicéron au moins pour la langue de l'orateur) et la voyelle brève. Une preuve supplémentaire en ce sens nous est fournie par les flottements dans les transcriptions grecques de mots latins, tels que *censor*, qui est écrit tantôt par >ε< (κενσορ), tantôt par >η< (κηνσορ) [32]. La tradition manuscrite des textes tardifs abrite elle aussi des traces de ces flottements. C'est le cas, par exemple, des variantes *esiciariis* / *isiciariis* qui se retrouvent dans les manuscrits du *Testamentum Porcelli*. Le deux graphies de la voyelle initiale dévoilent une confusion entre [i] et [e], aboutissements possibles d'*insicia*, après l'amuïssement de [n], selon que celui-ci s'accompagnait ou non, de l'allongement de la voyelle initiale [33] : le [i] bref a pu se confondre avec [e] selon l'évolution qui caractérise le vocalisme de la majorité des langues romanes.

De leur côté, les langues romanes montrent des traitements différenciés du groupe [ns] et de la voyelle qui le précède, mais d'une manière différente par rapport au latin. Il suffit de confronter le vocalisme des mots français tels que *époux* (< *sponsus*) et *mois* (< *mensis*) où la nasale est amuïe par rapport à *conseil* (< *consilium*) et *ensemble* (< *insimul*), où la nasale est gardée. Cependant, d'autres indices attestent que, dans la latinité, la restauration de *n* ne se borne pas à l'orthographe, et ne relève pas uniquement de la langue cultivée. La langue de niveau inférieur a connu ce phénomène dans les procédés de création lexicale et de recomposition des mots, notamment, en ce qui nous concerne ici, dans la forma-

30. Cic., *Orator* 159 : *quid uero hoc elegantius quod non fit natura, sed quodam instituto ?* Indoctus *dicimus breui prima littera*, insanus *producta*, inhumanus *breui*, infelix *longa*. *Et ne multis quibus in uerbis eae primae litterae sunt quae in* sapiente *atque in* felice *producte dicitur in ceteris omnibus breuiter ; itemque* composui, consueuit, concrepuit, confecit. *Consule ueritatem : reprehendet ; refer ad aures : probabunt. Quaere cur ita sit : dicent iuuare. Voluptati autem aurium morigerari debet oratio.*

31. Cf. par exemple Diomède, *GL* I, 409, 2 : *ex quibus* in *et* con *praepositiones si ita conpositae fuerint ut eas statim* s *aut* f *littera consequatur plerumque producuntur ut* insula, infula, consilium, confessio ; 433, 15 : con *quoque praepositio conplexa* f uel n *subiunctas litteras producta* o *pronuntiabitur* : f *ut* cōnfido, cōnfero, cōnfestim, cōnfertus *eodem modo*, *ut* cōnsulo, cōnscendo, cōnsono, cōnsisto *et uice uersa aliis litteris praeposita corripitur, ut* cŏntio, cŏnduco, cŏntinuo, cŏnluco, cŏnuerto cŏnuoco cŏnprehendo, cŏngrego. Mais, comme l'avait déjà remarqué W. Heraeus, *Zur Quantität in positionslangen Silben*, dans *ALL* 8, 1893, p. 400, on est surpris de constater la mention de la voyelle brève dans *cŏntio*, où on attendrait une longue en tant qu'aboutissement de *conuentio* (attesté dans le *S. C. de Bacchanalibus*).

32. Cf. Th. Eckinger, *Die Orthographie lateinischer Wörter in griechischen Inschriften*, München, 1893.

33. Cf. P. Poccetti, *Le* Testamentum Porcelli *entre philologie et pastiche macaronique*, dans *R.E.L.* 81, 2003, p. 267.

tions des mots à l'aide des préverbes *con-* et *in-* et du préfixe à valeur privative *in-*. Ces procédés ont caractérisé le renouvellement du lexique latin alimenté aussi par les apports de la langue quotidienne [34]. Les faits de recomposition lexicale sont attestés déjà dans les langues sabelliques [35], et se retrouvent dans le lexique des langues romanes : ainsi fr. *consacrer*, it. *consacrare* en face de lat. *consacrare* ; fr. *refaire*, mais *confire* en face de lat. *reficere, conficere ;* fr. *déplaire*, it. *dispiacere* en face de lat. *displicere*).

Dans ce panorama très varié s'insèrent les témoignages des langues italiques, dont les données s'avèrent précieuses. L'attestation pompéienne du mot 'consul' en osque ne présente aucune trace de l'allongement de la voyelle précédant *s*, ni de sa nasalisation. En effet, si la première voyelle du mot était longue, on attendrait la graphie avec le signe >u< redoublé, soit >uu<, conformément à l'orthographe osque, comme dans *duunatted* = lat. *dōnauit*, par exemple. En effet les voyelles longues, d'habitude, ne sont notées qu'en syllabe initiale, ce qui a amené à supposer qu'en osque, la longueur n'était phonologiquement pertinente que dans la syllabe initiale [36]. Mais dans le cas de *kúsúl*, on a bien l'emploi du même graphème >ú< pour noter les deux voyelles du mot, qui ont (ou devraient avoir) dans la langue de provenance un statut phonologique bien différent, la première devant être longue si l'on accepte la règle de l'allongement par compensation de la nasale amuïe devant [s], la seconde n'étant bien sûr que brève. A propos de cette dernière, on rappellera en passant que la graphie de *consul* avec >u< s'est instaurée à Rome à partir du II^e^ siècle av. J.-C., puisque dans les épitaphes des Scipions remontant au III^e^ siècle, on trouve encore les graphies avec >o< : *co*(*n*)*sol*.

Or, étant donné que l'alphabet osque distingue un signe >u< d'un signe >ú< qui représente un /o/ fermé, la transcription du mot latin réalisée à la moitié du II^e^ siècle témoigne que la voyelle de la syllabe finale de *consul* ne correspondait pas à un véritable [u], mais elle s'approchait de [o]. L'osque montre donc une harmonisation des deux voyelles de ce mot en un [o] fermé. On se posera donc la question de savoir si l'évolution manifestée par l'osque reflète un développement intérieur à l'osque lui-même, ou bien remonte au latin. Le problème affecte plus directement la première syllabe, puisqu'il est difficile d'imaginer que la voyelle de la dernière syllabe du mot, qui est brève en latin, se serait allongée en osque, avant de devenir un [o] fermé. En effet, la tendance de l'osque, en ce qui concerne le traitement des syllabes finales, va dans le sens opposé, c'est-à-dire vers l'abrègement des voyelles en fin de mot, qui, au moins dans le cas de *ā* final, est postérieur au développement de cette voyelle en [o] fermé [37]. De même, on constate dans les syllabes initiales la disparition de la longueur vocalique au profit de l'acquisition du trait de fermeture. On confrontera le cas du verbe dénominatif trisyllabique mentionné ci-dessus, *duunatted* « *dōnauit* », où la longueur vocalique est soigneusement indiquée, avec le substantif (dissyllabique) dont il est issu, dans lequel la longueur n'est jamais notée : *dunum, dúnúm* « *dōnum* ». La graphie de *dúnúm* par rapport à *dōnum* nous fournit un parallèle à la graphie de *kúsúl* par rapport à *cōnsŭl*. Mais à la différence de *dōnum* où la longueur originelle de la voyelle est hors de toute doute, dans le cas de *consul*, l'allongement relève d'une compensation secondaire.

L'attestation de *kúsúl* nous donne l'occasion d'un regard sur le traitement de la voyelle précédant le groupe [ns] dans les langues italiques par rapport au latin. Les

34. Cf. F. T. Cooper, *Word Formation in the Roman* Sermo Plebeius, New York, 1895, pp. 250 et 295.
35. Cf. R. Von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Straßburg, 1892, I p. 39, 241 ; F. T. Cooper, *Word Formation in the Roman* Sermo Plebeius, p. 293.
36. M. Lejeune, *Réflexions sur la phonologie du vocalisme osque*, p. 238.
37. M. Lejeune, *Sur le traitement osque de* *-ā *final*, dans *B.S.L.* 45, 1949, p. 104 sqq.

données de l'osque et de l'ombrien en ce qui concerne l'évolution de [ns] nous dessinent un cadre qui est bien loin d'être unitaire et cohérent. M. Lejeune avait soulevé la question à plusieurs reprises à propos du traitement de ce groupe consonantique (primaire et secondaire) en positions diverses dans le mot, mais sans donner des réponses satisfaisantes [38]. Pour la comparaison avec les conditions phonétiques de *consul*, on se bornera ici à la considération de [ns] primaire en syllabe initiale. Des aboutissements différents se présentent en ombrien ainsi qu'en osque.

En ombrien, on constate trois graphies différentes. Le verbe issu de la racine **an-ser-* [39] est noté *anzeriatu*, *azeriatu* en alphabet étrusque et *anseriatu*, *aseriato* en alphabet latin. De même dans le mot pour « mois », l'ombrien a la forme *menzene*, qui se retrouve dans le composé *antemenzaru*, alors qu'un dialecte apparenté montre (en graphie latine) la forme *mesene* [40]. Les graphies avec le signe >z< révèlent une sonorisation de la sifflante [41], qui ne peut être occasionnée que par la proximité de [n]. Mais l'ombrien atteste aussi le mot *mefa*, rapproché du latin *mensa* [42], qui nous dévoile le même développement de [nf] > [f] qu'en fin de mot (par exemple, dans le participe présent *zeřef* « *sedens* » et dans l'accusatif pluriel *feliuf* « *filiōs* ») [43].

Au total, l'ombrien et les dialectes qui lui sont apparentés montrent trois évolutions distinctes du groupe [ns] : 1) sifflante sourde [s] avec amuïssement de [n] (*aseriato*, *mesene*), ce qui coïncide avec les faits latins ; 2) sifflante sonore [z] (*menzene*, *anzeriatu*) variante conditionnée par [n] ; 3) spirante sourde [f] (*mefa*) conformément à l'aboutissement comme marque morphologique en fin de mot. Ces données nous ne disent cependant rien au sujet de la voyelle qui précède. L'ombrien ne signale qu'occasionnellement la longueur des voyelles, et on trouve *aanfehtas*, par exemple (mais sa lecture est problématique) [44], à coté de *a(n)zeriatu*.

L'osque, de son coté, trace un cadre également varié, mais d'une manière un peu différente. Le mot pour « censeur » et ses dérivés sont représentés avec les graphies *keenzstur*, *kenzsur*, *kenssurineís* (en alphabet étrusque), *censaum*, *censtomen* (en alphabet latin), κενσορ. Tous les systèmes d'écriture de l'osque sont convergents pour indiquer le maintien de [n] dans ce mot. Puisque les attestations osques sont postérieures à la restauration graphique de *n* à Rome, il est possible que la notation de la nasale relève de l'orthographe du mot latin, dont s'est inspirée la charge politique du « censeur » diffusée en pays osque. Cela peut expliquer l'incohérence de l'omission de la consonne dans le mot pour « consul » attesté à Pompéi, qui, en tant que transcription occasionnelle, pouvait échapper à l'orthographe

38. En dernier M. Lejeune, *Notes osques*, dans *Indogermanica et Italica*, *Festschrift für H. Rix*, Innsbruck 1993, p. 268. Précédemment, il avait étendu à l'osque le traitement de [ns] attribué par la tradition au latin, c'est-à-dire l'allongement de la voyelle : cf. M. Lejeune, *Réflexions sur la phonologie du vocalisme osque*, p. 248.

39. J. Untermann, *Wörterbuch des Oskischen-Umbrischen*, Heidelberg, 2000, p. 104 sqq.

40. Ve 227 = Rix ST VM 9. Cfr. J. Untermann, *Wörterbuch*, p. 471 sqq.

41. Pour cette valeur du signe >z< dans la graphie étrusque (en particulier des régions près de l'Ombrie) en tant que variante phonétique de la sifflante sourde en contexte sonore, voir J. Van Heems, <*S*>/<*Z*> (*à Volsinies*), dans *S.E.* 69, 2003, 195-219.

42. G. Meiser, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck, 1986, p. 77. Plus prudent J. Untermann, *Wörterbuch*, p. 464.

43. En ce qui concerne l'évolution de *-ns* primaire en fin de mot en tant que phénomène 'ursabellisch', c'est-à-dire originellement commun à l'osque et à l'ombrien, cf. H. Rix, *Die Endung des Akkusativ Plural commune im Oskischen*, dans *O-o-pe-ro-si*, *Festschrift für E. Risch*, Berlin-New York 1986, p. 583 sq. ; cf. aussi G. Meiser, *Lautgeschichte*, p. 98 sqq.

44. Exceptionnellement les deux signes pour [ā] sont distribués sur deux lignes ; c'est ainsi que J. Untermann, *Wörterbuch*, p. 100, propose la lecture *anfehtaf* au lieu de *aanfehtaf*.

officielle, à la différence de la série lexicale du « censeur », lequel a été introduit dans les institutions politiques des communautés de langue osque d'après le modèle romain. Par ailleurs, la diffusion de la famille lexicale de *censeo* en osque donne lieu à de nombreuses attestations qui nous laissent entrevoir des variations dans la langue, concernant le traitement de la syllabe précédant le groupe [ns]. L'allongement de la voyelle devant [ns] n'est indiqué qu'une seule fois (*keenzstur*) en écriture étrusque, où d'habitude les voyelles longues sont notées par la géminination du signe. En revanche, on dispose de deux exemples qui ne signalent pas la longueur (*kenzsur, kenssurineís*). En alphabet grec on trouve κενσορ- noté par le signe >ε< utilisé pour les avatars de [ĕ] à l'intérieur du même texte [45] (ex. σεγονο < **sĕkno-* ; σενατηις <*sĕnatus*) [46]. En outre, les formes attestées en graphie étrusque nous montrent un renforcement de la sifflante notée tantôt par >ss< (*kenssurineís*), tantôt par >zs< (*keenzstur, kenzsur*). La gémination du signe de la sifflante dans les deux variantes graphiques relève d'un système orthographique qui est fort connu ailleurs en osque (*kvaísstur* « *quaestor* »), mais aussi en grec et en latin (Αρισστομαχος, etc.) [47]. Ces graphies indiquent une coupure syllabique *keenz-stur, kenz-sur*, qui dévoile la présence de [n] dans la matière phonique du mot. En effet, si le mot *censor* correspondait effectivement à [cēsor], il n'y aurait eu aucune raison d'employer la graphie avec la sifflante géminée, parce que *cē-sor* serait l'unique syllabation possible.

L'outil graphique de la sifflante géminée dans le groupe consonantique [n] se retrouve dans les inscriptions latines, telles que *mensses, messes, comitatenssi* [48]. Par là F. Sommer avait émis l'hypothèse que l'allongement s'était dans une certaine mesure exercé à la fois sur la voyelle précédente et sur la sifflante [49], mais, comme le prouvent les systèmes phonétiques des langues modernes, longueur vocalique et longueur consonantique ne sont que des manifestations différentes et complémentaires de la longueur d'une syllabe.

En outre l'emploi du signe >z< dans les graphies osques *keenzstur, kenzsur* fournit un indice supplémentaire du maintien de [n], qui a occasionné la coupure syllabique signalée par les deux sifflantes juxtaposées. En ce cas le signe >z< n'est pas un simple allographe de >s<, mais, conformément à son emploi dans la graphie étrusque, il est utilisé pour indiquer les variantes sonores de [s] [50]. Autrement dit, il trahit la sonorisation de la sifflante, qui ne peut qu'être la conséquence du maintien de [n] dans la coupure syllabique *keenz-stur, kenz-sur.* Enfin, la graphie *keenzstur* manifeste une certaine redondance, parce que le maintien de [n] contraste avec l'allongement vocalique, censé être le résultat de son amuïssement. C'est pourquoi cette graphie semble plutôt artificielle ou relevant d'une sorte d'hypercorrection, en tant qu'elle souligne la longueur de la syllabe à la fois à travers la longueur vocalique et la longueur consonantique.

Mais l'osque nous offre d'autres données qui témoignent d'un traitement parfaitement indigène de [ns], parallèle à celui montré par *kúsúl*. Dans le mot κωσιτ,

45. Rix ST Lu 5 ; M. Lejeune, *Phonologie osque et graphie grecque* II, dans *R.E.A.* 74, 1972, p. 9.
46. J. Untermann, *Wörterbuch*, p. 661 et 666.
47. E. Hermann, *Silbenbildung im Griechischen*, p. 110 sqq.
48. CIL VIII 299 ; IX 4028 et 5649 ; X 1541.
49. Cfr. F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg 1948 : « was dafür spricht, dass bei Reduktion des *-n-* neben dem vorhergehenden Vokal auch das folgende *-s-* eine Quantitätssteigerung erfuhr ». Cette opinion a été reproduite dans la réédition de R. Pfister & F. Sommer, *Handbuch der lateinischen Laut.*, p. 101, mais avec prise de distance : « was nach Sommer was dafür spricht, dass bei Reduktion des *-n-* usw. ».
50. Voir J. Van Heems, <*S*>/<*Z*> (*à Volsinies*), p. 210.

rapproché du verbe latin *constare* (dans le sens de « coûter ») [51], la voyelle de la syllabe précédant [n] amuï est notée en graphie grecque par le signe >ω<, qui à l'intérieur du même texte correspond à l'emploi du signe >ú< en alphabet étrusque [52] : c'est en effet le signe que l'on trouve dans *kúsúl* à Pompéi. Donc, face à l'amuïssement de [n] (commun à κωσιτ et à *kúsúl*), c'est la fermeture de la voyelle qui s'impose sur son allongement. Dans le même texte osque en graphie grecque κωσιτ figure sans notation de [n] tout près de κενσορ- (dans le mot κενσορτατηι), où [n] est noté. La présence de [n] dans le terme juridique et politique, à la différence de l'autre, appartenant à la langue quotidienne, n'est pas le fait du hasard. En effet, c'est l'appartenance du censeur aux institutions publiques du pays osque qui a conditionné l'orthographe. Mais dans les deux cas contextuels (celui de κωσιτ et celui de κενσορ), le traitement de la voyelle précédant [ns] semble identique : les deux voyelles sont notées par les signes employés pour les aboutissements de voyelles qui sont brèves à l'origine.

Au total les faits dont témoignent les langues sabelliques montrent des traitements différents du groupe consonantique [ns], que le latin ne dévoile que partiellement. En voici la synthèse :

1) l'amuïssement de [n] devant [s] ne s'avère pas une règle rigide, mais s'inscrit dans les variations sociolinguistiques et stylistiques de la langue.
2) l'amuïssement de [n] ne prend pas place uniquement aux registres inférieurs de la langue ; inversement, le maintien de la consonne ne se borne pas exclusivement aux milieux cultivés. Les deux phénomènes sont à la fois distincts dans les variétés de la langue, mais en relation dialectique entre eux dans les procédés de renouvellement du lexique, qui affecte de manière différente la langue cultivée et la langue populaire.
3) en cas de maintien comme en cas d'amuïssement de la consonne nasale, on constate des traitements différents de la syllabe : a) l'allongement de la voyelle ; b) l'allongement de la consonne, qui donne lieu également à une syllabe longue.
4) souvent c'est la fermeture de la voyelle qui s'impose aux dépens de la quantité. Ce développement vers l'opposition d'aperture, qui caractérise en général le système vocalique des langues romanes, se trouve déjà dans les langues sabelliques.
5) c'est grâce à la documentation des ces langues qu'on peut mieux comprendre et expliquer la variété des aboutissements du groupe [ns] en latin, et leurs enjeux dans les langues romanes.

51. Ce rapprochement été proposé par M. Lejeune, *Phonologie osque et graphie grecque* II, p. 9 ; en outre cf. M. Lejeune, *Réflexions sur la phonologie du vocalisme osque*, p. 248, note 49. Un peu plus prudent, comme d'habitude, est J. Untermann, *Wörterbuch*, p. 421.

52. Rix ST Lu 5 ; M. Lejeune, *Phonologie osque et graphie grecque* II, p. 6.